Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E6 - Gestion des opérations d'import-export

Session 2019 • Code sujet : **CIE6OIE** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Montage des opérations import (11 questions) **Page 3**

2. Montage des opérations export (10 questions) **Page 8**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2019/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Montage des opérations import

ICS importe des semoirs des États-Unis, en réexporte la majorité et étudie le régime de l'entrepôt douanier pour optimiser ses opérations. La partie porte aussi sur les avaries et l'assurance, la sélection de fournisseurs, le calcul du coût de revient et la couverture du risque de change.

Question 1.1. Analysez l'impact financier de l'importation sous le régime de droit commun, puis présentez les avantages du régime particulier de l'entrepôt douanier pour ICS, compte tenu de ses flux commerciaux. Utilisez le taux de change indiqué.

En droit commun, les droits sont acquittés dès l'importation, même si les semoirs restent stockés ou sont ensuite réexportés. L'entrepôt douanier suspend leur paiement jusqu'à leur sortie : les droits ne concernent alors que les marchandises mises en libre pratique en France. Les semoirs réexportés en sont exonérés, ce qui évite aussi une avance de trésorerie pendant le stockage.

Calcul par conteneur	Montant
Valeur CIP : 125 200 USD ÷ 1,1223	111 556,62 €
Droits au taux de 5 %	5 577,83 €
Droits sur les 10 % vendus en France	557,78 €
Droits évités sur les 90 % réexportés	5 020,05 €
Économie annuelle sur 10 conteneurs	50 200,48 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'entrepôt permet d'éviter environ 5 020,05 € de droits par conteneur réexporté, soit 50 200,48 € par an.

Question 1.2. Relevez et analysez les contraintes de mise en œuvre du régime de l'entrepôt douanier.

La mise en œuvre nécessite une organisation durable, des dépenses et un suivi rigoureux :

- Faire agréer un local sécurisé par la douane ou utiliser celui d'un entreposeur agréé.
- Déposer la demande dans SOPRANO-REC.
- Constituer une garantie financière auprès d'une banque ou déposer les fonds à la recette régionale des douanes.
- Tenir une comptabilité-matières agréée, permettant de suivre les marchandises présentes et leur destination douanière à la sortie.

Le régime entraîne donc des coûts de garantie et de gestion, ainsi que des contrôles douaniers. Un suivi insuffisant compromettrait le respect des obligations du régime.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contraintes : local agréé et sécurisé, demande SOPRANO-REC, garantie financière, comptabilité-matières agréée et contrôles douaniers.

Question 1.3. **Conseiller ICS sur l'opportunité de demander le régime de l'entrepôt douanier.**

Le régime est intéressant pour ICS : elle importe une dizaine de conteneurs par an, stocke les semoirs plusieurs mois et en réexporte 90 %. Il permet d'éviter environ 50 200 € de droits par an sur les semoirs réexportés et de ne pas avancer ces droits pendant leur stockage.

ICS devrait demander l'autorisation si elle peut respecter les obligations de sécurité et de traçabilité et si les frais de garantie, d'aménagement et de gestion restent inférieurs aux économies réalisées. Le gain de trésorerie renforce l'intérêt du dispositif.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Demander le régime, sous réserve que les coûts de mise en œuvre restent inférieurs aux économies douanières et financières attendues.

Question 1.4. **Afin de faciliter le travail du service logistique, présentez et justifiez les démarches à effectuer auprès du transporteur, d'une part, et de l'assureur, d'autre part, lorsque des cartons et marchandises endommagés sont constatés à l'ouverture des conteneurs.**

À l'ouverture, ICS doit préserver les preuves et agir rapidement auprès des deux parties.

1. Photographier les avaries, conserver emballages et marchandises, inscrire des réserves précises sur le document de livraison et demander un constat contradictoire si possible.
2. Adresser au transporteur une réclamation écrite, avec réserves et justificatifs, dans les délais applicables afin de préserver le recours.
3. Déclarer le sinistre à l'assureur dans le délai prévu au contrat, transmettre les pièces et conserver les biens jusqu'à l'expertise.

La description précise des dommages et la rapidité des démarches facilitent l'indemnisation et limitent le risque de rejet de la réclamation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Constater et documenter les avaries, émettre des réserves précises, réclamer au transporteur et déclarer rapidement le sinistre à l'assureur.

Question 1.5. **Justifiez auprès de votre responsable l'intérêt d'être assuré « tous risques » sur la base d'un CIP majoré de 10 % plutôt que sur un CIP, en vous appuyant sur un calcul.**

La police prévoit une garantie « tous risques », incluant notamment les risques de grève et de guerre, le vol, le chapardage et le défaut de livraison. La valeur assurée correspond au CIP majoré de 10 % : 125 200 × 1,10 = 137 720 USD. Cette majoration ajoute 12 520 USD à la valeur couverte. Elle apporte une marge d'indemnisation au-delà de la seule valeur CIP facturée, en cas de sinistre couvert.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Valeur assurée : 137 720 USD, soit 12 520 USD de couverture supplémentaire par rapport au CIP de 125 200 USD.

Question 1.6. Présentez les enjeux de la veille permanente sur les fournisseurs pour ICS.

Une veille permanente permet à ICS de maintenir la qualité tout en restant compétitive. La comparaison des fournisseurs peut révéler des innovations, des prix ou des conditions de paiement plus favorables et des solutions logistiques mieux adaptées. Elle limite aussi la dépendance à AGRIWAY et aide à sécuriser les approvisionnements. Enfin, suivre les évolutions des marchés et des normes aide ICS à sélectionner des partenaires capables d'accompagner son développement international et de préserver la qualité du service rendu aux clients.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La veille soutient la qualité, la compétitivité et la sécurité des approvisionnements, tout en réduisant la dépendance à un fournisseur unique.

Question 1.7. Compte tenu de l'objectif de qualité d'ICS, indiquez les quatre critères pertinents à retenir pour comparer les fournisseurs, puis proposez un classement argumenté des fournisseurs.

Retenir quatre critères adaptés à l'objectif de qualité : conformité aux normes, spécialisation et maîtrise technique, moyens de recherche-développement, réactivité et qualité des échanges avec les clients.

Rang	Fournisseur	Arguments principaux
1	Kim Automation	Spécialiste, marquage CE, ISO 9001 et 14001, équipe de R&D de 7 personnes, très bonne réactivité.
2	Bassi	Fabricant de semoirs, produits adaptables et contact direct, mais pas de R&D dédiée.
3	Yucheng Tianming	ISO 9001 et 3 personnes en R&D, mais activité diversifiée et réactivité moyenne.

Kim présente le meilleur équilibre entre spécialisation, conformité et capacité d'innovation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Critères : conformité, spécialisation technique, R&D, réactivité. Classement : 1. Kim Automation, 2. Bassi, 3. Yucheng Tianming.

Question 1.8. Indiquez les informations complémentaires à obtenir des fournisseurs pour sélectionner définitivement l'un d'entre eux.

Pour arrêter son choix, ICS doit demander aux fournisseurs une offre complète : prix détaillé, Incoterm, paiement, frais annexes et validité. Il lui faut également vérifier les caractéristiques et performances des semoirs, les certificats et contrôles qualité, ainsi que la capacité de production, les délais et les conditions d'emballage. Enfin, ICS doit obtenir les garanties, les modalités de SAV et de réclamation, des références de clients export et, si possible, un échantillon ou une démonstration. Ces éléments permettent d'évaluer le coût total et le risque fournisseur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Obtenir une offre complète, des preuves de conformité et de qualité, les délais et capacités, les garanties, le SAV et des références clients.

Question 1.9. Comparez, sur la base du coût de revient unitaire, le fournisseur américain AGRIWAY habituel et le fournisseur coréen KIM AUTOMATION. Utilisez le taux de change indiqué.

Le coût de revient est calculé hors TVA récupérable. Pour AGRIWAY, le CIP est converti en euros, puis les droits de 5 %, la manutention et le post-acheminement sont ajoutés. Pour KIM, le fret majoré du BAF est ajouté au prix des marchandises avant conversion. L'assurance est calculée à 0,3 % de 110 % de ce CIP. Les droits sont nuls grâce à l'accord UE-Corée ; les frais du transitaire et le post-acheminement sont inclus.

Coût pour 300 semoirs	AGRIWAY	KIM AUTOMATION
Valeur CIP convertie	111 556,63 €	94 404,13 €
Droits de douane	5 577,83 €	0 €
Assurance	Incluse au CIP	311,53 €
Manutention et frais import	190,00 €	536,00 €
Post-acheminement	1 200,00 €	1 080,00 €
Coût total	118 524,46 €	96 331,67 €
Coût unitaire	395,08 €	321,11 €

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût unitaire : AGRIWAY 395,08 € ; KIM AUTOMATION 321,11 €. KIM est moins cher de 73,98 € par semoir.

Question 1.10. Appréciez l’opportunité de remplacer AGRIWAY par KIM AUTOMATION en vous appuyant sur des arguments quantitatifs et qualitatifs.

KIM présente un avantage chiffré de 73,98 € par semoir : son coût de revient est de 321,11 €, contre 395,08 € pour AGRIWAY. Le test confirme une bonne précision de semis sans perte de semences. KIM est spécialisé et dispose des certifications CE, ISO 9001 et ISO 14001, d’une équipe de R&D et d’une très bonne réactivité.

Le remplacement est donc intéressant pour le marché français. Avant de généraliser, ICS devrait vérifier les délais réels, les garanties et le SAV, puis contrôler la qualité d’un lot. Une transition progressive limiterait le risque lié à un nouveau fournisseur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Remplacement conseillé après vérification du SAV, des délais et de la qualité d’un lot : KIM combine un coût inférieur et des atouts techniques solides.

Question 1.11. Calculez le montant qui sera décaissé par ICS lors du paiement de son fournisseur, puis concluez sur l’intérêt de recourir à cette technique de couverture du risque de change à l’import.

La facture est émise 28 jours après la commande, puis payable 30 jours après cette date, soit environ 58 jours après la commande. Le report à 60 jours est donc retenu. Pour acheter les dollars, ICS utilise le cours vendeur de 1,1847 USD/EUR, auquel s’ajoute le report de 0,0726 : le cours à terme est de 1,2573 USD/EUR. La commission de change est calculée sur le montant en euros et dépasse le minimum de 17 €.

Élément	Calcul	Montant
Cours à terme	1,1847 + 0,0726	1,2573 USD/EUR
Montant converti	105 000 ÷ 1,2573	83 512,29 €
Commission de change	83 512,29 × 0,05 %	41,76 €
Frais de dossier	Forfait	60,00 €
Décaissement total		83 614,04 €

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Décaissement : 83 614,04 €. La couverture à terme fixe le coût en euros et protège ICS contre une hausse du dollar.

2. Montage des opérations export

ICS prépare des expéditions de semoirs vers le Chili, d'abord par transport aérien puis par voie maritime, et doit comparer les prestations et choisir les conditions de vente. La partie aborde le crédit documentaire, les frais bancaires, la mobilisation de créance, les moyens de limiter le risque de non-paiement et l'expédition temporaire de matériel de démonstration en Tunisie.

Question 2.1. Comparez les deux prestations logistiques en termes quantitatifs et qualitatifs, puis choisissez celle à proposer pour l'expédition aérienne des dix semoirs vers le Chili en justifiant votre choix.

Le poids volumétrique est de 138,46 kg, supérieur aux 130 kg réels : le fret est facturé sur ce poids. Les autres frais au kilo sont calculés sur le poids réel, avec application des minimums. Les totaux ci-dessous excluent la valeur des semoirs.

Élément	Transitaire 1	Transitaire 2
Fret aérien	138,46 × 3,80 = 526,15 €	138,46 × 3,10 = 429,23 €
Autres frais hors assurance	220,60 €	213,00 €
Assurance	29,94 €	25,00 €
Total logistique	776,69 €	667,23 €
Conditions	Paiement avant expédition, traçabilité intégrée	Paiement à 30 jours, sûreté X-Ray ou chien

Le transitaire 2 est moins cher et accorde un délai de paiement. Retenez-le sous réserve qu'il confirme une livraison dans les deux semaines demandées : les annexes ne précisent pas la durée du transport aérien.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir le transitaire 2 : 667,23 €, soit 109,46 € d'économie. Confirmer le délai de livraison avant commande.

Question 2.2. Indiquez l'incoterm que vous allez privilégier entre DAP aux locaux du client à Santiago et CPT port de Valparaiso, en relevant les arguments logistiques et financiers.

Je privilégie **CPT port de Valparaiso**. ICS paie le transport jusqu'au port convenu, mais le risque est transféré à l'acheteur dès la remise des marchandises au premier transporteur. Le client organise et finance ensuite les 120 km entre Valparaiso et Santiago. En DAP Santiago, ICS devrait organiser et payer ce transport terrestre et supporter les risques jusqu'aux locaux du client. CPT limite donc les coûts et la complexité logistique pour ICS. Dans les deux cas, le dédouanement à l'importation incombe à l'acheteur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retenir CPT Valparaiso : le client prend en charge le transport terrestre des 120 km jusqu'à Santiago.

Question 2.3. Expliquez l'intérêt du crédit documentaire irrévocable et confirmé dans le cadre de cette transaction.

Le crédit documentaire sécurise une vente de 51 000 € payable à 60 jours à un distributeur chilien. Irrévocable, il ne peut être annulé ou modifié sans l'accord des parties et engage la banque émettrice si les documents sont conformes. La confirmation ajoute l'engagement de la banque confirmatrice : ICS est ainsi protégée contre une défaillance de la banque émettrice et le risque pays. Le Chili est noté A3 par Coface pour les risques pays et l'environnement des affaires. La protection reste conditionnée à la présentation conforme des documents dans les délais.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le crédit irrévocable et confirmé sécurise le paiement contre les risques acheteur, banque émettrice et pays, sous réserve de documents conformes.

Question 2.4. Relevez les deux incohérences entre le projet d'ouverture du crédit documentaire et les termes du contrat commercial, puis expliquez les conséquences possibles pour ICS si elles ne sont pas amendées.

Le draft comporte au moins trois écarts avec la proforma : celle-ci prévoit un transport Le Havre-Valparaiso, un conteneur LCL/LCL et une vente CPT.

1. **Port de chargement :** « any European port » ne garantit pas un chargement au Havre. Les documents pourraient ne pas respecter le contrat et être refusés.
2. **Assurance :** le draft exige une police alors que CPT n'oblige pas le vendeur à assurer. L'absence de ce document peut entraîner une réserve et bloquer le paiement.
3. **Expéditions partielles :** leur autorisation contredit la commande en un conteneur et peut compliquer la conformité documentaire.

Faire corriger ces clauses avant validation définitive.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Amender le port de chargement, supprimer l'exigence d'assurance et interdire les expéditions partielles pour aligner le crédit sur le contrat.

Question 2.5. Évaluez le montant des frais liés au crédit documentaire.

Les frais sont calculés sur l'engagement de **51 000 €**. La confirmation est facturée au minimum de 155 €, applicable à cette opération. Les commissions de vérification et de dossier sont également soumises à leurs minima respectifs.

Frais	Calcul	Montant
Confirmation	Minimum applicable	155,00 €
Vérification des documents	51 000 × 1,25 ‰ = 63,75 €, minimum 100 €	100,00 €
Dossier	51 000 × 0,8 ‰ = 40,80 €, minimum 90 €	90,00 €
SWIFT	Forfait	12,00 €
Port	Forfait	25,00 €
Total	Somme des frais	382,00 €

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Frais du crédit documentaire confirmé : 382,00 €.

Question 2.6. Calculez le coût de mobilisation de la créance.

La créance de **51 000 €** est mobilisée à la date de facturation, 60 jours avant son échéance. Au taux annuel de 4 %, le coût se calcule sur une année bancaire de 360 jours : 51 000 × 4 % × 60 / 360. Cette commission rémunère l'avance de trésorerie consentie à ICS.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Coût de mobilisation de la créance : 340,00 €.

Question 2.7. Appréciez l'impact global des frais bancaires sur le résultat de l'opération.

Les frais bancaires diminuent directement la marge de l'opération. Leur poids par rapport au chiffre d'affaires de 51 000 € est le suivant :

Frais	Montant	Part du chiffre d'affaires
Crédit documentaire	382,00 €	0,75 %
Mobilisation	340,00 €	0,67 %
Total	722,00 €	1,42 %

Ces frais sont à déduire de la marge commerciale pour apprécier le résultat net. La marge initiale n'étant pas précisée, le résultat net ne peut pas être chiffré.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Les frais bancaires réduisent le résultat de 722 €, soit 1,42 % du chiffre d'affaires.

Question 2.8. Si la relation avec ce distributeur devient pérenne, proposez et justifiez d'autres moyens de gérer le risque de non-paiement.

Si les ventes deviennent régulières, ICS peut combiner des solutions selon le coût et le niveau de risque accepté :

- **Assurance-crédit :** indemniser tout ou partie des impayés et surveiller la solvabilité du client.
- **Garantie bancaire ou SBLC :** obtenir un paiement de substitution en cas de défaillance.
- **Affacturage export :** financer les créances et, selon le contrat, transférer le risque d'impayé.
- **Acompte et limite d'encours :** réduire l'exposition par commande.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Envisager l'assurance-crédit, une garantie bancaire ou SBLC, l'affacturage export et un encours plafonné avec acompte.

Question 2.9. Conseiller ICS pour optimiser l'envoi des colis de matériel de démonstration sur palettes, en tenant compte du poids et du volume expédiés.

Quatre colis de 60 × 40 cm tiennent par couche sur une palette Europe de 80 × 120 cm. Si la hauteur totale ne doit pas dépasser 190 cm, la hauteur disponible pour les colis est de 190 − 16,6 = 173,4 cm. Trois couches de 50 cm tiennent; quatre dépasseraient la limite.

Critère	Calcul	Résultat
Colis par couche	2 × 2	4
Couches possibles	3 × 50 cm = 150 cm	3
Capacité maximale par palette	4 × 3	12 colis
Poids de 12 colis avec palette	12 × 40 + 26	506 kg

Le poids reste inférieur à 1 200 kg par palette. Prévoir une palette pour 10 à 12 colis et deux palettes pour 13 ou 14 colis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Maximum 12 colis par palette : une palette pour 10 à 12 colis, deux pour 13 ou 14 colis.

Question 2.10. Proposez le régime douanier particulier à solliciter pour limiter l'impact financier du retour du matériel de démonstration à l'issue du salon SIAT.

Demander une **exportation temporaire pour exposition**, avec un carnet ATA si les formalités tunisiennes l'admettent. Le carnet facilite l'admission temporaire du matériel en Tunisie sans paiement immédiat des droits et taxes. Au retour dans l'Union européenne, la réimportation en l'état permet de bénéficier du régime des marchandises en retour, sous réserve de prouver l'identité du matériel et de respecter les formalités et délais applicables.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Utiliser l’exportation temporaire, idéalement sous carnet ATA, puis réimporter le matériel en l’état.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U61 du BTS Commerce international, session 2019, code CIE6OIE, durée quatre heures, coefficient 4. À partir des activités d'import-export de semoirs d'ICS, les deux parties évaluées sur 45 et 35 points portent sur l'entrepôt douanier, l'assurance, les achats, les coûts, le change, la logistique, le crédit documentaire, le financement et les régimes douaniers.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'entrepôt douanier permet de différer le paiement des droits et taxes jusqu'à l'attribution d'une nouvelle destination douanière aux marchandises.
- Le coût de revient unitaire rapporte au nombre d'unités les coûts d'achat et les frais retenus pour l'acheminement, l'assurance et le dédouanement.
- La couverture de change à terme fixe un cours futur et permet de prévoir le montant en euros à régler à l'échéance.
- Un crédit documentaire confirmé ajoute l'engagement de paiement de la banque confirmatrice, sous réserve de documents conformes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les semoirs réexportés de ceux vendus en France pour analyser l'effet des droits de douane.
- Comparez les offres en vérifiant les coûts inclus, les délais, les conditions de paiement et les exigences de qualité.
- Vérifiez chaque donnée du crédit documentaire par rapport à la facture proforma et aux documents disponibles.
- Dans les calculs, indiquez les bases, taux, durées, conversions et frais minimaux appliqués.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer le coût de revient des deux fournisseurs ?

Convertissez les montants dans une même devise, ajoutez les frais nécessaires jusqu'au lieu retenu et les droits applicables, puis divisez le coût total par le nombre de semoirs. Présentez clairement les postes inclus dans chaque comparaison.

Q : Pourquoi une incohérence documentaire peut-elle empêcher le paiement ?

La banque vérifie les documents présentés au regard des conditions du crédit, et non la marchandise elle-même. Une différence peut constituer une réserve, entraîner des frais et retarder ou compromettre le paiement.

Q : Comment organiser son temps pendant l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures et les deux parties valent respectivement 45 et 35 points. Repérez les annexes utiles, répartissez le temps selon les questions et gardez une marge pour vérifier les unités, les taux et les conclusions.

Q : Qu'attend le jury des réponses argumentées ?

Le sujet demande des solutions concises, rigoureuses et justifiées dans le contexte d'ICS. Appuyez les recommandations sur les données des annexes, reliez-les aux objectifs de l'entreprise et explicitez toute hypothèse nécessaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2019/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Commerce International : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.